



CHEVROUX NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux n° 68 - Novembre 2020



Photo Jean Daniel Curchod - Syndic

Billet du Syndic - Jean Daniel Curchod

Le débarcadère est enfin terminé !

Malgré la pandémie de COVID-19, nous sommes arrivés au bout de cette construction, qui nous a permis de bénéficier des liaisons navales de Chevroux à Neuchâtel.

Nous tenons à remercier la société de navigation la LNM, qui n'a pas ménagé ses efforts pour obtenir les autorisations nécessaires afin de permettre l'accostage provisoire de trois bateaux par jour dès juillet 2020.

L'acquisition d'un véhicule d'occasion pour le transport de 8 personnes nous a permis d'amener les personnes ayant de la peine à marcher du restaurant « La Roselière » au débarcadère.

D'une longueur de 102 mètres supplémentaires et de 4 m de large, cet ouvrage a belle allure, ceci à la satisfaction de tous ou presque...

Si l'on part de la rampe d'accès au lac situé vers la capitainerie jusqu'à l'accès aux bateaux, la distance est de 600 mètres ! C'est devenu le plus long débarcadère motorisé de Suisse.

Il reste encore quelques petits travaux à faire sur le Môle (marquage, inscriptions de Chevroux, finitions de la salle d'attente, du local pour le Club de Voile « CVC » et les wc).

J'espère que chacun d'entre vous a eu la curiosité d'aller contempler cette belle réalisation ; si ce n'est pas encore le cas, nous vous y invitons, car cela en vaut la peine.

Jean Daniel Curchod -
Syndic



Photo Jean Daniel Curchod - Syndic

Environ 150 ans séparent ces 2 photos !

Grâce à notre Archiviste - M. Olivier Duruz, qui fait un travail remarquable et que nous profitons de remercier vivement, nous avons le plaisir de vous présenter deux variantes de notre débarcadère ...



Photos Olivier Duruz

Calendrier des manifestations 2020 - 2021

En raison de la pandémie de COVID-19, maintes manifestations ont été annulées et ne seront pas reconduites en 2021.

Toutefois, voici quelques dates, qui, sous réserve de l'évolution de la pandémie, sont à noter dans vos agendas.

2020

du 1^{er} au
24 décembre

Fenêtres de l'Avent à Chevroux
(voir pages 6 & 7 du journal)



2, 9 & 16
décembre à 20h

Paroisse PACORE : recueils de
l'Avent à l'Eglise de Chevroux

12 décembre

Vente de sapins à Chevroux : dès 10h
à la halle multifonctions.



18 décembre
à 20h

Paroisse PACORE : Noël du culte
de l'enfance - Eglise Ressudens



2021

1^{er} janvier
dès 00h01

Jeunesse de Chevroux : traditionnelle tournée
dans le village pour souhaiter la nouvelle année
aux villageois

2 janvier

Jeunesse de Chevroux & Restaurant du Port
Bal masqué au Restaurant du Port
& FC Ressudens : apéro offert à la population à
Grandcour (selon situation COVID : buvette ou
salle de gym).



15 janvier

FC Ressudens : match aux cartes
à Grandcour (salle de gym)



6 février

FC Ressudens : souper de soutien
Salle de la Chaumière à Vallon

12 juin



CVC : régates ouverture
dès 11h00 au Club-house



3 & 4 juillet

FC Ressudens : tournoi populaire
au terrain de football de Grandcour

Calendrier des manifestations 2021 (suite)

5 au 9 juillet	CVC : cours Opti / Laser I	
10 juillet	Chœur mixte de Chevroux : kermesse	
12 au 16 juillet	CVC : cours Opti / Laser II	
24 juillet	CVC : Voile d'Or (coquelets)	
7 & 8 août	CVC : Rencontre des Vieux bateaux avec animation : jazz (friture)	
18 & 19 septembre	CVC : clôture (fondue samedi soir) et soupe aux pois offerte à tous dimanche	
22 août dès 10h	Paroisse PACORE : Fête paroissiale (cantine du Port à Chevroux)	

Nous reviendrons sur l'agenda des manifestations dans notre prochain journal, en fonction de l'évolution des mesures liées au COVID-19.

En attendant, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une bonne santé et au plaisir de prochaines rencontres.

Parascolaire : « Le P'tit Château »

Nous rappelons que la nouvelle structure parascolaire à Grandcour « Le P'tit Château » a ouvert ses portes le 24 août dernier.

Adresse: Route du Vully 9, 1543 Grandcour

Pour les élèves de 1H à 8H scolarisés à Missy, Chevroux, Grandcour et Corcelles-Payerne.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 (fermé durant les vacances scolaires)

Renseignements et inscriptions :
Corinne Magne, Directrice
026 662 67 91 ou par courriel
parascolaire@asipe-broye.ch



Fenêtres de l'Avent 2020

L'Avent, plus que jamais synonyme de Chaleur et de Lumière

Parce qu'il faut bien le dire, cette année, plus que jamais, les liens entre les gens ont été fort malmenés. De projets en annulations, les mots comme Festivités, Invitations, Réunions, Plaisirs partagés, Fêtes de famille, Loisirs en groupes ont été remplacés par Distance, Interdiction et Séparation. Les sentiments d'isolement, d'anxiété et de méfiance ont eu la part belle !

Et on ne parle même pas des gestes simples comme se toucher la main pour se dire bonjour ou en geste de soutien dans les moments difficiles.

Mais tous ces bouleversements de notre quotidien et de nos habitudes n'avaient qu'une seule raison d'être : se protéger soi-même et les autres contre cette menace pour notre santé qu'est ce virus qui a englobé la planète et ses habitants avec une force et une violence auxquelles personne ne s'attendait.

Les dernières consignes liées au Covid-19 imposent de nouvelles règles auxquelles nous devons nous tenir. D'ici décembre, personne ne sait encore si ces règles seront allégées ou, au contraire, encore plus restrictives. Quoi qu'il en soit, il semble plus important que jamais que cette période de l'Avent soit un diffuseur de Chaleur et de lien entre les gens. Cette chaîne de Lumière ne s'arrêtera pas durant ces 24 soirées précédant Noël et toute sa symbolique.

Si, au moment de publier ce calendrier, toutes les cases ne sont pas encore remplies, c'est sans doute dû aux craintes actuelles plutôt qu'à un désintérêt. Aussi, il sera possible de s'annoncer en tout temps pour prendre le relais de cette chaîne ! Comme l'année dernière, deux panneaux « Sapins » seront installés aux abords du bâtiment communal et de l'école. Ils y indiqueront les dates et les noms des familles qui illumineront chaque fenêtre que vous pourrez aller admirer. Et, si des dates devaient rester libres, de grandes bougies seront allumées aux pieds des Sapins pour ne pas interrompre cette chaîne !

Cette année encore, ces fenêtres seront une magnifique raison de se promener dans le village, une fois la nuit tombée. Certaines seront animées par des collations, d'autres pas. Peu importe, ce qui compte, c'est la symbolique de la chaîne et des liens, qu'ils soient vécus par la pensée ou la présence.

Pour les familles qui ont prévu une collation, il faudra sans doute imaginer accueillir les visiteurs à l'extérieur des maisons. Peut-être même que le nombre de personnes présentes en même temps sera limité. C'est pourquoi nous remercions chacun, familles organisatrices et visiteurs, de respecter scrupuleusement les consignes qui feront foi durant ce mois de décembre.

A tous, la Commission Culture et Loisirs souhaite que cette Période de l'Avent vous apporte **de la Joie aussi fort que possible et aussi longtemps que nécessaire !**



Temps de l'Avent - Rencontres 2020

Collation

Mardi 1	Famille Alexandre Bonny	Rue du Battoir 6	non
Mercredi 2			
Jeudi 3			
Vendredi 4	Famille Annen	Rue du Stade 1	non
Samedi 5			
Dimanche 6	Famille Raymond Cuany	Rue du Lac 8	non
Lundi 7	Fabienne et Eric Bonny	Fin de Non Champs 5	oui
Mardi 8	Commune de Chevroux	Route du Village 5 *	non
Mercredi 9			
Jeudi 10	Nicole et Marcel Graber	Route du Village 10	non
Vendredi 11	Famille Eric Bauwens	Rue des Pêcheurs 11	non
Samedi 12	Famille Roux	Chemin du Collège 2	oui
Dimanche 13			
Lundi 14	Famille Goy - Frey	Rue du Battoir 4a	non
Mardi 15	Famille Rousseau	Route du Village 9	oui
Mercredi 16	Mme Chuard & M. Nicolier	Rue de la Motte 3	non
Jeudi 17	Famille Christophe Bonny	Ruelle de la Forge 1	oui
Vendredi 18	Famille Herzig	Rue du Battoir 5	oui
Samedi 19	Famille Burri - Mayor	Route du Village 17	oui
Dimanche 20			
Lundi 21			
Mardi 22			
Mercredi 23			
Jeudi 24	Joyeux Noël !		

Si vous souhaitez encore vous inscrire pour les dates libres, merci de vous annoncer au 078 / 604 92 52

La Commission « Culture & Loisirs » vous souhaite d'agréables moments de partage et de rencontres, dans le respect des mesures sanitaires, vous remercie pour le temps consacré à décorer vos fenêtres et vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année avec ceux qui vous sont chers !

*Bâtiment communal



Il est bien évident que les collations se feront uniquement si les mesures sanitaires tant fédérales que cantonales le permettent.

500^{èmes} habitants fêtés à Chevroux



C'est avec grand plaisir que la Municipalité, en compagnie du Président du Conseil général, ont reçu les 500^{èmes} habitants de la commune le lundi 13 juillet 2020 au caveau communal.

La famille Gobet et leurs triplés, Iloan, Lou et Maé, ont été conviés à une partie officielle suivie d'un petit apéritif dinatoire.

Nous leur souhaitons, ainsi qu'à tous les nouveaux arrivants, la bienvenue à Chevroux, village à la fois terrien et lacustre, marqué par sa vocation à l'agriculture et à la pêche et, depuis de nombreuses années, également au tourisme.

A ce titre, les nouveaux habitants de Chevroux, arrivés dès février 2019 et jusqu'à fin janvier 2021 seront officiellement accueillis le **vendredi 12 février 2021** ; un courrier d'invitation personnel leur sera adressé, sous réserve des conditions sanitaires (COVID-19) en vigueur à ce moment-là.

La Municipalité

Nouveaux citoyens

Chevroux a l'honneur de compter 5 nouveaux jeunes citoyens qui ont atteint ou vont atteindre leur majorité civique cette année 2020, soit :



Charlotte Liechti, née le 11 janvier 2002
Lola Maire, née le 11 janvier 2002
Julien Sitter, né le 15 février 2002
Aline Bonny, née le 15 avril 2002
Charlotte Cuany, née le 14 décembre 2002

et 7 jeunes habitants, qui atteindront leur majorité en 2021, soit :

Angèle Gabrielle Sitter, née le 20 février 2003
Jessica Marcuard, née le 7 mars 2003
Jeyson Jaquier, né le 1^{er} juillet 2003
Théo Imfeld, né le 4 octobre 2003
Bastien Marcuard, né le 7 novembre 2003
Emma Bonny, née le 14 novembre 2003
Arno Marmier, né le 9 décembre 2003

La Municipalité de Chevroux est heureuse et fière de pouvoir les compter parmi ses jeunes citoyens, à cette étape importante de leur vie.

La Municipalité



En attendant Noël ...



Cette année, en raison des mesures sanitaires imposées par la pandémie de COVID-19, la Municipalité a décidé de renoncer à la rencontre des élèves au refuge de Chevroux en décembre prochain, afin de limiter les risques de propagation.

En accord avec les maîtresses d'école et membres de la Commission « Culture & Loisirs » de Chevroux, une animation (lecture de contes ou autres) sera organisée directement dans les classes de Chevroux pour les élèves.

Nous regrettons, mais il en va de la santé de tous.

La Municipalité

Sapins de Noël

Distribution de sapins de Noël :

Samedi 12 décembre 2020
de 10 h 00 à midi à la halle multifonctions.



Comme les années dernières, des sapins de Noël seront à disposition de la population, contre la modique somme de **CHF. 5.- l'arbre** ; cette année, le gain sera versé à l'Association « L'Arc-en-ciel » - jardin d'enfants de Grandcour.

En fonction des conditions sanitaires en vigueur à cette date-là, la collation pourrait être supprimée.

Nous nous réjouissons de votre passage.

La Municipalité

Fermeture de la déchetterie



Durant les fêtes de fin d'année, la déchetterie sera fermée les :

Samedi 26 décembre 2020,
lundi 28 décembre 2020
& samedi 2 janvier 2021.

Par contre elle sera ouverte mercredi
30 décembre 2020 selon l'horaire normal.

Sortie des élèves de Chevroux

Avec le soleil, le vendredi 4 septembre 2020 (la date initialement prévue a dû être reportée à cause du COVID-19), les élèves de Chevroux, en compagnie de leurs maîtresses d'école et accompagnants, ont eu la chance de pouvoir embarquer à Chevroux pour une balade jusqu'à Neuchâtel et retour.



Photos René Bonny, que nous remercions pour ses services.



Félicitations aux habitants de Chevroux qui fêteront leurs 80 ans et plus en 2021

Madame	Roselyne BONNY	19.02.1930
Madame	Yvette BONNY - VERDON	24.01.1932
Madame	Marlyse MAYOR	24.11.1932
Monsieur	Gilbert CUANY	30.11.1933
Madame	Erika BRÜNING	09.12.1933
Madame	Andrée BONNY – CORBAZ	08.10.1934
Madame	Verena JAQUIER	08.01.1935
Madame	Colette VOLLERT	04.06.1935
Monsieur	Ernest ROUX	03.01.1936
Monsieur	Philippe MAIRE - KRAFT	03.09.1936
Madame	Ginette MAIRE - KRAFT	02.11.1936
Monsieur	Charles-André KRAFT	26.09.1937
Madame	Anita WOLF	04.02.1938
Monsieur	Roland BONNY	25.06.1938
Madame	Béatrice-Josée OBERHOLZER	18.09.1938
Monsieur	Roger RUBELI	31.07.1940
Monsieur	Daniel BLOCH	03.01.1941
Madame	Margareta THEVOZ	18.05.1941
Madame	Olga BONNY	04.07.1941
Madame	Lisette FORNALLAZ	05.07.1941
Madame	Jacqueline CRUCHON	13.07.1941
Madame	Rita SCHELKER-MEIER	27.08.1941



Saison 2020 - 2021

Habituellement à cette époque de l'année, le Comité prépare le programme de la saison à venir. Force est de constater que le COVID-19 remet toujours tout en question. Les mesures à prendre pour se protéger ne sont pas insignifiantes. De plus, ces mesures seraient totalement contraires aux objectifs de nos rencontres, à savoir des rendez-vous amicaux, des échanges chaleureux et surtout de la convivialité autour d'un café, d'un verre de vin et d'une tranche de gâteau. Vous conviendrez que tout cela est difficile à réaliser avec un masque !

Conscient de ses responsabilités, le Comité a le regret de vous informer qu'il a décidé de ne pas proposer de programme pour les mois de septembre, octobre et novembre 2020.

Le Comité décidera à mi-novembre s'il est possible d'organiser notre traditionnelle fête de Noël avec repas de midi et souhaite ardemment que la situation soit bientôt régularisée, afin que les activités puissent reprendre sans restriction.

Le Comité vous remercie de votre compréhension. Ses membres sont volontiers à disposition pour tout renseignement. N'hésitez pas à les appeler pour garder le contact. Ils vous prient d'agréer, chers membres du Club, leurs plus cordiales salutations.

Pour le comité, J.-C. Pradervand - Président

Président : Jean-Claude Pradervand (079 212 29 72) jcprad@bluewin.ch

Secrétaire : Josette Quillet (079 390 29 66) quilletjo@hispeed.ch

Caissière : Margrit Thévoz (079 733 39 42) margrit.thevoz@bluewin.ch

**Alors, jeunes ou moins jeunes
retraités, venez rejoindre notre club,
vous ne serez pas déçus !**



Elections communales en 2021



Tous les cinq ans, les communes vaudoises organisent leurs élections générales.

Pour la législature à venir, ce sont plus de 300 communes qui éliront leurs conseillers municipaux (env. 1'600 sur l'ensemble du canton) et leurs conseillers communaux (env. 8'000 sur l'ensemble du canton).

**Le renouvellement des autorités
des communes vaudoises
aura le lieu le
dimanche 7 mars 2021**

(à Chevroux tout se déroulera sur cette même journée).

Nous profitons de ces lignes pour vous informer que quatre membres de notre Municipalité ne se représenteront pas. Il s'agit de :

- ◆ Jean Daniel Curchod - Syndic
- ◆ Jérôme Schüpbach - Vice-Syndic
- ◆ Catherine Annen - Municipale
- ◆ Corine Ranzoni - Municipale

seul reste en liste M. Jonathan Rey - Municipal.

Vote des étrangers au niveau communal

Plus de 90'000 personnes d'origine étrangère peuvent voter, élire et être élues sur le plan communal dans le canton de Vaud.

La Constitution de 2003 leur accorde ces droits politiques si elles répondent aux 3 conditions suivantes:

- ◆ bénéficier d'un permis de séjour en Suisse depuis dix ans ;
- ◆ résider dans le canton de Vaud depuis trois ans ;
- ◆ avoir 18 ans révolus.

Les personnes qui remplissent ces conditions sont inscrites automatiquement dans le registre de leur commune et reçoivent le matériel de vote ou d'élection à leur domicile.

<https://www.ch.ch/fr/democratie/votations/qui-a-le-droit-de-voter>

Tables d'hôtes à Chevroux

Pro Senectute Vaud vous propose de partager un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de « Tables d'hôtes », organisées par des bénévoles.

Comme chaque année, Mmes Margrit Thévoz et Françoise Castelain vous accueillent à domicile pour partager un bon moment et faire de nouvelles connaissances, tout en dégustant de savoureux petits plats.

Lieu	Rue de la Motte 4, 1545 Chevroux
Horaire et dates	à midi, le lundi 7 décembre 2020 et tous les 1 ^{er} lundis des mois suivants *
Participation	CHF. 15.- tout compris
Renseignements & Inscriptions	Mme Margrit Thévoz 079 733 39 42 jusqu'au vendredi précédant le repas



www.vd.prosenectute.ch



* En raison de la pandémie de COVID-19, nous vous invitons à vérifier préalablement les dates auprès de Mme Thévoz

Fermeture des bureaux en fin d'année



La Bourse communale, le bureau du port et le Greffe municipal seront fermés du :

**Mercredi soir 23 décembre 2020
au lundi 4 janvier 2021**

Merci d'en prendre bonne note.

Elagage des arbres et haies

La Municipalité rappelle à **tous les propriétaires fonciers, fermiers et locataires d'une place au camping**, qu'ils ont l'obligation de procéder à l'élagage des arbres et haies, faute de quoi les contrevenants seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office, à leurs frais, selon l'article 15 du règlement d'application du 19 janvier 1994 et de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies :

- a) à la limite des propriétés ;
- b) à une hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et 2 mètres dans les autres cas.



Elagage des arbres :

- a) au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur ;
- b) au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires de fonds sur lesquels court un ruisseau, ou riverains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer régulièrement, afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Ces mesures sont également applicables aux propriétaires de parcelles forestières, en limite des chemins communaux.

La Municipalité exige donc que ces travaux soient faits au plus tard jusqu'au 31 janvier de l'année suivante, faute de quoi ils seront exécutés aux frais des propriétaires.



La Municipalité

Déblaiement de la neige

La Municipalité pense également utile de rappeler à tous, mais surtout aux automobilistes la teneur de l'article 20, alinéa 3 de l'Ordonnance fédérale sur les règles de la circulation :

- ◆ Les conducteurs ne laisseront pas leur véhicule sur des places ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné ;
- ◆ La Municipalité décline toute responsabilité pour des dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par des engins de déneigement et de sablage ou par des amas de neige provoqués par le passage des chasse-neige.



Entretien des trottoirs et des entrées de propriétés

- ◆ Bien que plusieurs propriétaires déblaient la neige devant leurs bâtiments, nous rappelons qu'ils sont également tenus de procéder à l'enlèvement immédiat de la neige ou de la glace amoncelée sur les trottoirs de leur propriété ;
- ◆ Quant aux entrées de propriétés privées, chacun est responsable de l'enlèvement de la neige et de la glace ;
- ◆ Toutefois, dans les deux cas précités, il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique.

Pour le bien de tous, nous espérons que chacun se conformera de bonne grâce aux présentes prescriptions.



Chasse au trésor & fondue au chocolat

En famille ou entre amis, la chasse au trésor est une activité originale qui emmène les aventuriers à travers la réserve naturelle de la Grande Caricaie. La dernière réponse donne accès au trésor, qui est une délicieuse fondue au chocolat au Restaurant du Port de Chevroux.

Sous forme de jeu ludique, les participants découvrent, au départ de Chevroux, le plus grand marais lacustre de Suisse et toutes les thématiques qui s'y rapportent. Les questions, les énigmes et les devinettes agrémentent la balade dans la nature. Les enquêteurs doivent faire preuve d'observation, de réflexion et de mémoire pour réussir à résoudre les questions des neuf postes. Leurs efforts sont récompensés par une savoureuse fondue au chocolat et un petit cadeau. En bref, la chasse au trésor est un plaisir pour petits et grands.

- Le principe est simple : télécharger le PDF avec la carte du parcours en français ou en allemand, annoncer sa venue au Restaurant du Port à Chevroux 026 667 02 26 (réservation obligatoire) ; attention la fondue n'est pas servie pendant les heures des repas. Fermé mercredi et jeudi.
- Tarif : CHF 12.- /personne, à payer au Restaurant du Port à Chevroux. Ce prix comprend le jeu, le petit cadeau et la fondue au chocolat.
- Durée : du 28 novembre 2020 au 18 avril 2021.
- Départ : à côté du terrain de football de Chevroux, à l'orée de la forêt
- Temps de parcours estimé: 1h30

Restaurant du Port
Route du Village 2
1545 Chevroux
[026 667 02 26](tel:0266670226)
restaurantduportchevroux.ch

Estavayer-le-Lac/Payerne Tourisme
Rue de l'Hôtel de Ville 5
1470 Estavayer-le-Lac
[+41 26 662 66 80](tel:+41266626680)



Extrait de plan pour la chasse au trésor ...



Pour toutes informations : www.estavayer-payerne.ch

<https://www.estavayer-payerne.ch/fr/P12993/chasse-au-tresor-fondue-au-choc>

SDIS : recrutement

En date du **5 novembre 2020**, le Service de Défense Incendie et de secours de la Broye-Vully (SDIS) a procédé à son recrutement pour l'effectif 2021.



Simultanément, trois séances d'information ont été organisées à Payerne, Avenches et Granges-Marnand.

Que vous soyez sapeurs-pompiers ou non, mais motivés à vous investir dans la sécurité publique, vous êtes les bienvenus.

Cependant, si malheureusement, vous n'avez pas pu participer à l'une de ces rencontres, il est possible de s'adresser directement au Cap. Alexandre Michod - 079 / 215 79 46, responsable du recrutement, afin d'obtenir plus d'informations.

Alors si vous êtes intéressés à devenir sapeur-pompier volontaire, n'hésitez pas et contactez le Cap. Michod, afin de rejoindre les rangs de la section de la Broye-Vully.

Le SDIS section Broye-Vully vous remercie de l'attention que vous porterez à ce message et de votre futur engagement.



Mycologie de la Broye

Ah les jolies balades en forêt, quel bonheur ! Mais vous regrettez de ne pas pouvoir rentrer avec une belle cueillette de champignons, faute de les connaître avec assez de certitude ?



Nous sommes là pour vous aider !

Notre Société de Mycologie basée à Payerne a fêté le 50^{ème} anniversaire de sa fondation en 2018.

Au fil du temps, nous avons pu mettre en place une bibliothèque très complète et variée et acquérir de nombreux outils didactiques pour aider à déterminer les champignons de manière sûre. En automne, période propice à la poussée des champignons, des cercles d'études, avec l'aide de mycologues avertis, sont organisés.

Allez voir notre site internet : www.mycobroye.ch

Société de Mycologie de la Broye, Payerne



Bien évidemment, l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons est toujours à disposition pour effectuer ledit contrôle.

<https://www.vapko.ch/fr/>



Pour trouver un contrôleur de champignons près de chez vous :
<https://www.vapko.ch/index.php/fr/component/controle/>

Attention aux hérissons

Attention avec les coupes-herbes électriques

Les débroussailleuses et coupe-herbes électriques sont très pratiques, mais en même temps très dangereux. Tout est réduit en miettes avec une violence effarante.



Le défrichage sous les haies et buissons est vraiment facilité, et l'on peut combattre les mauvaises herbes dans les coins les plus inaccessibles. C'est ce qui rend les débroussailleuses si dangereuses, notamment pour les hérissons. Car ces endroits sont des caches parfaites pour leur repos diurne. Et, comme ils ne se sauvent pas à l'approche de bruit, ils se font tuer. Amputations, museaux fracassés et autres blessures graves les mènent à une mort lente et douloureuse.

Pourtant, les alternatives ne manquent pas : ayons le courage de laisser une partie de notre jardin en friche. Par exemple, en nous abstenant de débroussailler sous les buissons et haies.

Vivre en harmonie avec la nature est nettement plus satisfaisant, que de la combattre à tout prix. La plupart des jardiniers sont



heureux d'avoir comme aide un petit ami utile, couvert de piquants, dans leur jardin.

C'est la raison pour laquelle, nous prions tous les jardiniers, concierges et gérants d'immeubles de respecter l'habitat du hérisson. Pour ce faire, il est essentiel de réduire l'emploi de débroussailleuses et surtout de contrôler soigneusement l'endroit à

nettoyer pour éviter des morts inutiles.

Plusieurs associations aident et apportent leur soutien à ces petits animaux, n'hésitez pas à les soutenir.

Recensement des chiens



En application des règlements cantonaux, la Municipalité informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de les déclarer jusqu'au 31 janvier 2021 à l'administration communale .

Cela concerne les chiens :

- ◆ Acquis en 2020 ;
- ◆ Nés en 2020 et restés en leur possession ;
- ◆ Morts, vendus ou donnés en 2020, pour radiation ;
- ◆ Et ceux qui n'ont pas encore été annoncés.

Pour rappel : tous les chiens doivent porter une puce électronique (s'adresser à un vétérinaire), ainsi qu'un collier et médaille indiquant : n°, nom et adresse du détenteur.

Le Bureau communal vous remercie d'avance de votre aide et collaboration.

Sauvetage de faons

En complément à notre article paru dans le dernier journal communal de juillet 2020 (page 13), voici quelques photos transmises par M. Roger Ansermet.

(sauvetage effectué grâce à un drone muni d'une caméra thermique).



Travaux au port en 2020

